



N° 18.09.2017

Objet : Vote du tarif du séjour « Découverte citoyenne » à Paris du 23 au 25 octobre 2017

Nombre de délégués : 62  
Présents : 42  
Suffrages exprimés : 46

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

\*\*\*\*\*

### Séance ordinaire

L'an deux mil dix-sept et le dix-neuf septembre, le Conseil de Communauté du Grand Pic St Loup s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sis Hôtel de La Communauté à ST-MATHIEU-DE-TREVIERS, après convocation légale le 13 septembre 2017 2017, sous la Présidence de Monsieur Alain BARBE.

#### Étaient présents :

M. Benoit AMPHOUX (Assas)  
Mme Agnès ROUVIERE-ESPOSITO (Buzignargues)  
M. Philippe DOUTREMEPUICH (Causse de la Selle)  
M. André COT (Claret)  
M. Daniel FLOUTARD (Combaillaux)  
M. Pierre ANTOINE (Guzargues)  
M. André LEENHARDT (Lauret)  
M. Alain BARBE (Les Matelles)  
M. Gérard BELIN (Le Triadou)  
M. Franck TOURREL (Mas de Londres)  
Madame Mariannick POVEDA (Notre Dame de Londres)  
M. Georges CAPUS (Pégairolles de Buèges)  
Mme Françoise MATHERON (Saint Bauzille de Montmel)  
Mme Francine BOHE – M. Alphonse CACCIAGUERRA – M. Rodolphe CAYZAC – M. Alain PERRET DU CRAY (Saint Clément de Rivière)  
Mme Isabelle ALDEBERT – M. Claude COURTOIS – M. Guillaume FABRE – Mme Michèle LERNOUT – M. Michel MAROT (Saint Gély du Fesc)  
M. Laurent SENET (Saint Jean de Buèges)  
M. Jean-Claude ARMAND (Saint Jean de Cornies)  
M. Jean-Pierre RAMBIER (Saint Jean de Cuculles)  
M. Michel CROUSILLES – Mme Claude LORY – M. Jean-Louis RODIER (Saint Martin de Londres)  
Mme Christine OUDOM – M. Lionel TROCELLIER – M. Robert YVANEZ (Saint Mathieu de Tréviers)  
Mme Véronique TEMPIER (Saint Vincent de Barbeyrargues)  
M. Antoine MARTINEZ (Sainte Croix de Quintillargues)  
Mme Eliette CHARPENTIER (Sauteyrargues)  
M. Eric BASCOU – Mme Françoise GALLAS – Mme Bernadette ORGEVAL – M. Philippe SECONDY (Teyran)  
M. Jean-Baptiste PANCHAU (Vacquières)  
M. Hussam AL MALLAK (Vailhauquès)  
M. Gérard FABRE (Valflaunès)  
M. Pierre LOUIS (Viols le Fort)

#### Excusés :

Mme Claudine SAEZ (Cazevieille)  
M. Michel PLAN (Ferrières les Verreries)  
Mme Irène TOLLERET (Fontanès)  
Mme. Dominique STEWART (Les Matelles) – *Pouvoir à M. BARBE*  
Mme Clothilde OLLIER (Murles)  
M. Roger GRANIER (Rouet)  
M. René ALBE (Saint André de Buèges) – *Pouvoir à M. SENET*  
M. François GEORGIN (Saint Clément de rivière)  
M. Gilles FRONTIN – M. Philippe LECLANT – Mme Valérie RIVIERE – Mme Hélène TAURAN (Saint Gély du Fesc)  
Mme Annie LAMOR (Saint Gély du Fesc – *Pouvoir à Mme LERNOUT*)  
M. Jean-Michel PECOUL (Saint Hilaire de Beauvoir)  
Mme Patricia COSTERASTE – M. Jérôme LOPEZ (Saint Mathieu de Tréviers)  
M. Salvator D'AURIA (Teyran)  
M. Philippe CAZALS – Mme Ban WAGNER (Vailhauquès)  
M. Jean-Paul CAIZERGUES (Viols en Laval) – *Pouvoir à M. LOUIS*

**M. Antoine MARTINEZ est élu secrétaire de séance.**

Accusé de réception en préfecture  
034-200022986-20170919-18092017-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2017  
Date de réception préfecture : 27/09/2017

Monsieur Robert YVANEZ rappelle que les vacances de Toussaint de 2015 et 2016 ont été l'occasion de proposer des projets de découverte des institutions Européennes à Bruxelles et à Strasbourg afin de développer l'aspect citoyen et mobilité dans le cadre du PLAJH. Au vu de la réussite de ce projet qui a allié élus et jeunes du territoire (âgés de 15 à 17 ans) il est proposé de rééditer ce type de projet.

Le projet de Toussaint 2017 s'axera sur la citoyenneté et sur le dialogue jeunes /élus en découvrant les institutions Françaises (Sénat et Assemblée Nationale) à Paris du 23 au 25 octobre 2017 et en allant à la rencontre de sénateurs et députés. La dimension européenne ne sera pas pour autant écartée puisque les jeunes seront également immergés dans des ambassades (Allemagne et Slovaquie)

Le coût du séjour étant imputé en partie sur les fonds alloués par le conseil Départemental dans le cadre du Post-PLAJH, il est proposé de faire un tarif unique de 125 €.

**Le Conseil de Communauté,  
Le Rapporteur entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le tarif unique de 125 €/jeune pour le séjour « Découverte citoyenne » à Paris du 23 au 25 octobre 2017.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire,*

**Le Président,  
Alain BARBE**

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Certifié exécutoire par M. le Président  
Compte tenu de la publication le 27 SEP. 2017  
De la notification le 27 SEP. 2017  
Et de la transmission à M. le Préfet le 27 SEP. 2017

Le Président,  
A. BARBE

Accusé de réception en préfecture  
034-200022986-20170919-18092017-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2017  
Date de réception préfecture : 27/09/2017